



DECEMBRE 2017

CODIR

Alain AGARD

LES NOTES DE LA CDO 87

Des rappels...

- Chaque semaine, le répartiteur effectue un mailing par le biais de FBI pour toutes les rencontres sans arbitre. Ainsi vous pouvez recevoir une désignation sans aucun nom
 - => cela signifie que cette rencontre est sans encadrement. Le secrétariat de la maison de basket n'effectuera plus de mails particuliers.
- => Des changements dans les désignations peuvent avoir lieu jusqu'au vendredi j-1, il donc conseillé de visualiser vos rencontres dans FBI le vendredi soir....Dans le cas de modifications le samedi, de suppression, le répartiteur contactera les clubs et les arbitres.
- Il y a un fort pourcentage de ne pas avoir d'arbitre si vos rencontres dans FBI ne comportent pas d'horaires à moins de 21 jours avant
- Un arbitre désigné par la CDO qui se retrouve seul peut arbitrer. Les clubs ne peuvent refuser. **Par contre un arbitre mineur se retrouvant seul pour une raison quelconque ne doit pas arbitrer.**
- Il est interdit aux arbitres officiels d'arbitrer en tenue s'ils ne sont pas désignés par la CDO.
- Les clubs ne doivent pas contacter directement les arbitres pour leur demander d'officier. La CDO ne couvrira pas les arbitres qu'elle n'aura pas désigné.
- **Un club n'a aucun pouvoir pour obliger un arbitre à officier une rencontre sans encadrement si celui-ci détient une désignation dans les mêmes créneaux horaires. Après recherches d'informations, des sanctions seront prises envers cette association et l'officiel.**

INTERVENTIONS



- **PROPOSITION POUR LE CD87** : A partir de Janvier 2018, toute licence devra comporter sa photo d'identité incluse. Dans le cas contraire, des observations seront portés sur la feuille de marque et des pénalités seront attribuées. Pour la saison prochaine cette modalité sera mise en place à partir d'octobre.
- Dans le cas de la présentation d'un duplicata, il est demandé une pièce d'identité. Cette modalité est obligatoire et non négociable.
- Une application stricte du règlement va être mise en place concernant les vêtements ou assimilés que nous constatons sous les maillots de sport. Informez vos joueurs et dirigeants sur cette règle fédérale. Cf document FFBB en annexe.

ORGANISATION



- **PROPOSITION POUR LE CD87** :
- Nous constatons cette année de plus en plus de retard dans l'organisation et la mise en place des rencontres dans les gymnases.
- Pour une meilleure organisation, pour permettre à tous, dirigeant, joueurs, officiels, parents... , de pouvoir jouer dans des horaires convenables et sans empiéter sur la gestion des autres équipes, nous vous demandons :
- **Obligation de présenter 20mn avant votre feuille de marque complétée pour votre rencontre. Informatiquement ou par feuille. Ce qui signifie qu'il est nécessaire de la préparer en amont, de connaître qui est présent pour jouer. 10 minutes au moins avant l'heure fixée pour le début de la rencontre, chaque entraîneur doit confirmer son accord sur les noms et numéros correspondants des membres de son équipe ainsi que les noms des entraîneurs en signant la feuille de marque. Il indique en même temps les 5 joueurs qui commenceront la rencontre.**
- Toutes les licences ou duplicatas avec pièces d'identité doivent être présentés dans l'ordre des numéros
- ➡ **Ce qui signifie aussi que vous devez vous organiser lorsque deux de vos équipes jouent les unes après les autres. Soit prévoir d'autres feuillets, soit un autre ordinateur si vous devez travailler sous E-Marque.**
- Pensez à doter votre marqueur d'une clé usb. Si c'est obligatoire, c'est aussi bien pratique quand le système plante pour vite retrouver la situation en cours.

- **Utiliser E-Marque est une bonne chose, mais il est seulement et vivement conseillé dans nos divisions 1 départementales. ...**
 - *Nous comprenons qu'il est nécessaire de s'entraîner, qu'un temps d'adaptation doit se mettre en place, ... aussi installez-vous à côté en double avec le marqueur officiel qui lui tiendra la marque soit sur les feuillets, soit sur un autre portable.*
 - *Outre le fait que les modalités d'inscription sont plus longues au départ, nous débutons trop de rencontres avec du retard et des rencontres avec cette transcription informatique durent parfois plus de 2H 15*
 - *Le dernier match peut ainsi se terminer à 23h30....*



Trop de matchs débutent avec du retard compte tenu d'une impréparation administrative... Nous demandons aux arbitres d'être présent 30mn avant le début de la rencontre.

- Si tout est décalé, nous allons arriver aussi hors de cette pratique ...ce qui est anormal en soi
- Une rencontre avec 20 à 30 mn de retard décale automatiquement la suivante ... mais peut entraîner un autre retard plus important compte tenu que les officiels doivent partir encadrer une autre rencontre ailleurs... Leur délai de transfert sera augmenté, avec parfois des risques pris pour arriver à l'heure
- Un simple respect des uns et des autres, une meilleure organisation solutionnera ces soucis



Daniel Pécout – Eric Parthonaud : Le groupe actuel est assez compact. La différence d'âge très étendue demande une attention particulière.

Compte tenu de la mise en place d'e-marque, il sera nécessaire d'intégrer un module spécifique pour les futurs stagiaires la saison prochaine.



6 observations et plusieurs coachings de jeunes arbitres ont été réalisés.

Le répartiteur désigne également un jeune arbitre avec un arbitre ancien sur des matchs juniors ou séniors afin de les encadrer et les doter de vécus plus significatifs.

Un tutorat sera mis en place au cours des prochains mois pour certains jeunes arbitres.



OTM

Laurence Azzoug va participer au championnat de France d'excellence UNSS Basket. Il se déroulera à Limoges du 29 janvier au 1 Février 2018.

Des séances complémentaires E-Marque « Particularités » seront mises en place dans le courant du second trimestre à destination des officiels. Seront abordés le plantage de l'ordinateur, les inscriptions de fautes anti sportive, les réserves, les réclamations, les fautes disqualifiantes avec rapport, les incidents...



ECOLE ARBITRE CLUB

Laurent THIERY

La réunion des responsables des écoles d'arbitrage a été réalisée. Elle est un des points obligatoire de la validation au niveau 2.

Le LABC et le CSP ayant un nouvel encadrement mis en place en ce début de saison, une autre séance est envisagée exceptionnellement.

Les CTC ont l'obligation de participer à ce type de réunion. La non-participation donne une amende fédérale de 150 e.

Tout jeune arbitre club doit avoir un tuteur adulte auprès de la table lorsque celui-ci officie.

FBI : Pensez à bien saisir vos arbitres officiels, club, Otms, formateur dans FBI afin de vous apporter vos points et éviter les pénalités financières.



DESIGNATION : Une réflexion va être engagée durant ce mois pour une nouvelle répartition suite aux problèmes récurrents et les constats d'indisponibilité des arbitres.

Le temps consacré, les modifications constantes, les impératifs de nos jeunes arbitres interpellent le répartiteur sur les futures désignations :

- Pas de moyens de déplacement, désignations sur Limoges uniquement, leurs propres matches ou coaching avec leurs présences 1h avant, pour certains 1 seule désignation par weekend, indisponible le samedi soir et le weekend

La CDO87 travaille en relation avec son homologue régional pour des échanges, des renforts dans les deux sens. Je ne peux demander des efforts constants à des arbitres et les surcharger. De plus s'ajoutent les déplacements en dehors de l'agglomération, voire de gymnases à gymnases....

Nous allons devoir modifier notre quota d'encadrement.

Une information sera effectuée en début de l'année à venir.



- Les arbitres seront briffés pour une application stricte du règlement du forfait, suite à différents faits.

Art. 20 Rencontre perdue par forfait

20.1 Règle

Une équipe perd la rencontre par forfait si :

- Elle n'est pas présente ou n'est pas en mesure de présenter sur le terrain 5 joueurs prêts à jouer 15 minutes après l'heure programmée pour le commencement de la rencontre.
- Ses actions empêchent la rencontre de se jouer,
- Elle refuse de jouer malgré les injonctions du crew chief.

20.2 Sanction

- 20.2.1 La rencontre est gagnée par l'équipe adverse par le score de 20 à 0. De plus, l'équipe déclarée forfait recevra 0 point au classement.



- Pour les clubs un peu éloigné de Limoges – Oradour-Chalus-Nantiat- St Léonard- st Junien ... essayez si possible de regrouper au moins 2 rencontres qui se suivent. La tâche sera ainsi plus facile pour le répartiteur de pouvoir vous attribuer des personnes.
 - Beaucoup de jeunes arbitres ne détiennent pas encore le permis ou un véhicule .aussi les affectations et les rotations sont encore un peu plus compliquées....

QUESTIONS ORIENTATIONS POUR LE CD87

- Avec la mise en place des badges dans les gymnases municipaux de Limoges, nous demandons que ceux-ci soient accessibles à partir de 13h15 pour une rencontre débutant à 14h.
- Pour les autres salles de sports hors de Limoges, il est demandé qu'elles soient accessibles également 45mn avant le début d'une rencontre
- L'équipe recevante est responsable du bon fonctionnement des installations, notamment du matériel de chronométrage, de la lumière. Faire un courrier à la municipalité de Limoges
- Il faudra inscrire une information pour les clubs en leur spécifiant que dans les gymnases municipaux, c'est l'organisateur qui reçoit qui est responsable des installations. Il doit veiller à la sécurité de tous, au respect du matériel qui lui est délégué. La municipalité pourra se retourner contre celui-ci en cas de dégradations.
- Il y a obligation que les gymnases détiennent un vestiaire arbitre. Celui-ci doit répondre à des critères précis. La CDO87 demande au Comité Départemental de faire appliquer cette mesure.

Préconiser, demander, obliger ... que des rencontres ne peuvent se dérouler à midi ou à 21h ou après 21h... *

Le répartiteur doit contacter la FFBB pour connaître :

- si une indemnité de nuit peut s'inclure pour les rencontres de 21h
- En cas de forfait, si l'intégralité des frais peut être demandé et non seulement les frais de déplacement. En effet, le temps consacré pour le déplacement, le temps d'attente, les diverses formalités, ne correspondent pas à l'engagement effectué, notamment si le forfait a lieu hors agglomération. Ces officiels auraient pu être désignés autrement. Ils se retrouvent doublement pénalisés.



4.3 Tenues

4.3.1 La tenue des membres d'une équipe se compose de :

- Maillots d'une même couleur dominante devant et derrière, Si les maillots ont des manches, celles-ci doivent se terminer au-dessus du coude. Les manches longues ne sont pas permises.
- Tous les joueurs doivent rentrer leur maillot dans le short pendant le jeu. Le " tout en un " est autorisé.
- Shorts de la même couleur dominante, devant et derrière que le maillot, Le short doit se terminer au-dessus du genou.
- Des chaussettes de la même couleur dominante pour tous les joueurs de l'équipe. Les chaussettes doivent être visibles.

Sont permis :

- Les protections pour épaule, bras, cuisse ou jambe à condition qu'elles soient suffisamment capitonnées,
- Des manchettes de compression de bras soit de la même couleur dominante que celle des maillots, soit blancs, soit noirs, mais de la même couleur pour tous les joueurs de l'équipe.
- Les manchettes de compression de jambe de bras soit de la même couleur dominante que celle des shorts, soit blancs, soit noirs, mais de la même couleur pour tous les joueurs de l'équipe.
- Les accessoires vestimentaires servant à couvrir la tête soit de la même couleur dominante que celle des shorts, soit blancs, soit noirs, mais de la même couleur pour tous les joueurs. Ces accessoires ne peuvent couvrir - même partiellement - aucune partie du visage (ni les yeux, ni le nez, ni les lèvres, ...) et ne peuvent pas être dangereux ni pour le joueur/la joueuse qui le porte, ni pour les autres joueurs/joueuses de l'équipe. Ils ne peuvent comporter aucun système d'ouverture /fermeture autour du visage ou du cou. Aucun élément ne peut dépasser de sa surface.
- Les genouillères si elles sont convenablement couvertes,
- Les protections pour nez cassé même si elles sont faites d'un matériau dur,
- Les protections de dents incolores et transparentes,

Les lunettes si elles ne présentent aucun danger pour les autres joueurs,

- Les bandeaux de poignet d'une largeur maximum de 10 cm en tissu soit de la même couleur dominante que celle des shorts, soit blancs, soit noirs, mais de la même couleur pour tous les joueurs.
- Des bandages pour les bras, épaules, jambes, etc. soit de la même couleur dominante que celle des shorts, soit blancs, soit noirs, mais de la même couleur pour tous les joueurs de l'équipe.
- Des Chevillières soit transparentes, soit blanches, soit noires, mais de la même couleur pour tous les joueurs de l'équipe.

4.4.3 Des chaussures de n'importe quelle couleur pour autant que celle de la droite et celle de la gauche correspondent. Aucune lumière clignotante, ni matériaux réfléchissants ni autres ornements ne sont permis.

FBI Notification...

Réponse de FBI Assistance suite à une intervention de Laurent Thiery . Laurent effectue régulièrement des corrections demandés par les clubs pour leurs Otms et Officiels.

1^{er} problème : FBI vous donne accès aux divisions d'autres ligues ou comités, mais c'est seulement pour une consultation. Les ajouts ou modifications sont de la responsabilité de l'organisateur du championnat.

Si vous avez pu saisir en début de saison des officiels clubs arbitres sur des rencontres région, c'est parce que la charte des officiels arbitres n'était pas active. Sur un championnat régional, quel qu'il soit la désignation d'arbitre est de la responsabilité de la LR (avec éventuellement une délégation aux CD), et un arbitre club ou un officiel club ne sont pas désignables, ils ne peuvent donc pas être saisi dans FBI dans une rencontre régionale par le club.

2^{ème} problème : en cours de correction pour être en conformité au guide club de fin septembre, voir pièce jointe. C'est bien l'objectif de la FFBB que ce soit les clubs qui saisissent leurs officiels clubs sur leurs rencontres

Si vous avez des problèmes de saisie pour des rencontres régionales, vous devez prendre contact avec Véronique de la Maison du Basket qui vous inscrira ces informations.



JEUNES ARBITRES RETENUS POUR LE TOURNOI DES ETOILES

Ce tournoi se déroulera cette année à Châteauroux du 4 au 6 janvier 2018. Benjamin Pelaudeix et Firmin Thiery ont été sélectionnés. Ils accompagneront nos sélections départementales U13.

EN PREPARATION

Un prochain regroupement des arbitres clubs va être proposé. Il aura lieu le vendredi 15 Décembre. Une prochaine communication sera adressée aux clubs.



Un stage de perfectionnement pour nos jeunes arbitres à potentiels sera organisé le **Dimanche 7 Janvier à Limoges**

RAPPEL ARBITRE

- Quelques arbitres avertissent le répartiteur encore à J-5 voire à J-1 , J-0 de leurs impossibilités d'arbitrer leurs rencontres. Si ce n'est qu'il en soit informé par son autre collègue seulement ou incidemment !
- En dehors de raisons graves ou de soucis de santé qui sont automatiquement prises en compte, les autres posent évidemment problèmes. ... Même si certaines sont compréhensibles car elles sont dues à des soucis d'organisation familiales, de transports pour nos jeunes arbitres, le répartiteur doit lui gérer le mieux possible un encadrement correct sur une soixante de rencontres.
- Les désignations sont reçues de 12 jours à plus de 15 jours avant. Cela laisse le temps de s'organiser je pense.
- Si des corrections sont ensuite apportées, parfois plusieurs fois dans une semaine, elles sont dues uniquement à des désistements d'arbitres. Ce qui est globalement anormal.
- En effet, chaque arbitre doit inscrire TOUTES ces indisponibilités dans leur onglet dans FBI et les confirmer par mail sur indisponibilitécdo87@laposte.net mensuellement et au moins 15 jours avant son absence. Ces indisponibilités comprennent également ses propres horaires comme joueur, entraîneur, Otm.
- Pour toute absence non justifiée, non énoncée au répartiteur, cette personne aura 2 weekends de suspension dans l'arbitrage. Son club se verra ôter des arbitres sur une rencontre pour compenser la défection.
- Nous demandons simplement à tous d'être attentif pour mieux gérer ses activités professionnelles, personnelles, familiales, sportives... Un souci d'organisation mal géré pour une personne va entraîner un travail supplémentaire mais aussi une surcharge pour d'autres collègues, voir des absences d'encadrement sur d'autres rencontres. Surtout si elles s'additionnent avec d'autres.
- Le répartiteur a mis en place une structure organisationnelle pour que cela fonctionne au mieux, pour les clubs comme pour les arbitres. Elle est calquée sur ce qui existe dans d'autres départements et régions. Elle est même plus souple car nous ne vous demandons pas vos prévisions sur 2 mois. Elle doit être respectée par tous pour que cela fonctionne pour tous.
- Nous devons tous être vigilent à supprimer cette notion de reporter la faute aux autres, à négocier régulièrement, pour tout et rien, à devenir laxiste, à ne pas s'engager vraiment dans son activité. Le plus grand nombre détient un comportement satisfaisant, s'organise correctement ... c'est donc possible pour nous tous !



**CE QUI A ETE REALISE CE
DERNIER MOIS**

- Travail sur une charte type pour l'école d'arbitrage club
- Recherches vidéos nouvelles règles / Visionnage vidéos arbitrage basket pour sites repères +pour la formation des arbitres et formation mailing
- Suite organisation de la JNA avec le CSP Limoges
- Feuille pour session de rattrapage a titre exceptionnelle
- Encadrement stage de perfectionnement et du second regroupement du 5 Novembre
- Contacts préfecture pour leur mise en place du tournoi de la préfecture en association avec le CSP et encadrement
- Observations rencontres, coaching de jeunes arbitres
- Dossier et rapports suite à un mail concernant « une agression » envers un spectateur
- Gestion d'un arbitre « réquisitionné » par un club.
- Feuille info CDO87 pour coaching des jeunes arbitres et le respect à avoir envers nos jeunes officiels = > création d'une feuille CDO87 pour l'adresser ensuite aux clubs
- Réunion des responsables écoles d'arbitre club.
- Commande de vêtements officiels
- Mail rappel FFBB pour les diplômes départementaux
- Suivi des validations de certificats Médicaux encore en cours
- Mise en place d'un conseil d'éthique pour traiter deux dossiers disciplinaires envers des arbitres et lancement d'une procédure avec le conseil de discipline du comité.
- Téléchargement sur plateforme et mailing arbitres pour diffusion de nouvelles vidéos sur la faute antisportive
- Répartition-désignations des officiels sur rencontre – Gestion des indisponibilités d'officiels -Gestion avec la commission sportive, les clubs sur divers aspects d'horaires de rencontres



QUESTION MENSUEL :

A2 dribble dans sa zone arrière. Sous la pression défensive de B3, le ballon échappe à A2 sans être touché par un autre joueur. A2, qui par son élan a passé les 2 pieds en zone avant, réussit à reprendre le dribble en tapant le ballon sur la ligne médiane. A2 continue finalement à dribbler et passe en zone avant avec le ballon. Que doivent faire les arbitres ?

- A- Siffler violation pour reprise de dribble
- B- Siffler violation pour retour du ballon en zone arrière
- C- Laisser jouer



À L'ÉCOLE DE BASKET : J'APPRENDS À TOUT FAIRE !

JE JOUE

LES QUATRE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

> REGARDER

ATTAQUANT

- 1 - PORTER : JOUER LE 1er POUR TIRER OU PASSER : jouer le 1er, freiner, faciliter l'action du porteur : écarter les espaces libres, ne pas venir dans l'espace du jeu direct du porteur.
- 2 - NON PORTEUR : SE DÉMARQUER, SE DÉPLACER POUR FACILITER L'ACTION DU PORTEUR : écarter les espaces libres, ne pas venir dans l'espace du jeu direct du porteur.
- 3 - SAIT RÉAGIR RAPIDEMENT AU CHANGEMENT DE STATUT ATTENDANT, DÉTENDU : participer à une contre-attaque, de repli défensif.

DÉFENSEUR

- 4 - SAIT SE PLACER POUR EMPÊCHER SON ADVERSAIRE D'AVOIR LE BALLON : sait se placer sur le bon point pour contrôler les passes.

> PASSER

- 1 - PASSER À UN JOUEUR LIBRE : passer à un partenaire qui se déplace.
- 2 - PASSER FACE À UN DÉFENSEUR : passer à un partenaire malgré une pression défensive.
- 3 - PASSER D'UN Joueur QUI SE DÉPLACÉ : passer de contre-attaque.
- 4 - DRIBBLER ET PASSER : occasion à 45° et passe.

> TIRER

- 1 - EN COURSE MAIN PORTE AU MOINS DE DEUX FAÇONS : lay up, lay up...
- 2 - EN COURSE MAIN FAIBLE : lay up, lay up...
- 3 - EN COURSE MAIN PORTE AVEC DÉTENDUE : avec pression défensive.
- 4 - À MI-DISTANCE (COSTE CONTACT) : le double pied sauté, passe - sauté sous, rebond.

J'APPARTIENS À UNE ÉQUIPE :

- JE RECONNAIS MES PARTENAIRES ET MES ADVERSAIRES
- JE CONNAIS LES RÔLES D'ATTAQUANT ET DE DÉFENSEUR
- J'ÉCOUTE LES CONSEILS DE MON ENTRAÎNEUR
- JE COMPRENDS LES INTERVENTIONS DE L'ARBITRE, JE NE LES CONTESTE PAS

> DRIBBLER SANS REGARDER LE BALLON

- 1 - MAIN DROITE ET GÂCHÉE : avec force et faible
- 2 - CHANGEMENT DE MAIN POUR PASSER UN DÉFENSEUR : avec force...
- 3 - PROTÉGER LE BALLON AVEC DÉTENDUE : garder le contrôle de la balle sans une pression défensive
- 4 - ALLER TIRER EN DRIBBLANT : occasion à 45° et tir

JOUER, C'EST :

PRENDRE DU PLAISIR
RIRE AVEC SES COPAINS, COPINES
INTÉGRER LES CONSIGNES DE L'ENTRAÎNEUR
NE PAS S'ÉNERVER CONTRE LES AUTRES
CORRIGER SES ERREURS
IMPLIQUER SES CAMARADES DANS LE JEU
PARTICIPER À LA VIE DE GROUPE
ACQUÉRIR L'ESPRIT D'ÉQUIPE
L'ESSENTIEL !

JE PENSE À :

- ÊTRE PRÈS DE L'ACTION SANS GÊNER LES JOUEURS
- SIFFLER FORT
- DIRE CE QUE J'AI SIFFLÉ
- DIRE À QUI JE RENOMME LA BALLE ET LE FAIRE AU BON ENDROIT

JE PARTICIPE

PARTICIPER, C'EST :

ÉCOUTER / ENCOURAGER
VIVRE AU SEIN DE SON ÉQUIPE ET DE SON CLUB
INTÉGRER LE GROUPE
DONNER DES COUPS DE MAINS
ÉMETTRE DES IDÉES
NOUVER DES CONTACTS
TESTER SES COMPÉTENCES

JE PENSE À :

- ÊTRE DISPONIBLE AU DÉBUT ET À LA FIN DES SÉANCES
- RANGER LE MATÉRIEL LÀ OÙ JE L'AI PRIS
- RESPECTER LES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE AVEC LES AUTRES (JOUEURS, ENTRAÎNEURS, ARBITRES...)
- COMMUNIQUER
- PARTICIPER À L'APRÈS-MATCH

J'ARBITRE

LES QUATRE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- > SIFFLER LES SORTIES
- > SIFFLER LES REPRISES DE DRIBBLE
- > SIFFLER LES MARCHER
- > SIFFLER LES CONTACTS

ARBITRER, C'EST :

SIFFLER FORT
INDIQUER À QUI EST LE BALLON
MONTRER LE SENS DE L'ATTAQUE
PARLER POUR DIRE CE QU'ON A VU
LIMITER LES SIGNES
ÊTRE PROCHE DE L'ACTION (APPRÉCIATION)

LES QUATRE COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- > TENIR UNE FEUILLE DE MARQUE (MATCH OU ATELIER) À L'ENTRAÎNEMENT ET LORS DE RENCONTRES
- > CHRONOMÉTRER (MATCH ET ATELIER) À L'ENTRAÎNEMENT ET LORS DE RENCONTRES
- > INSTALLER UN ATELIER D'APRÈS UN SCHEMA OU LES CONSIGNES DONNÉES PAR MON ENTRAÎNEUR
- > PARTICIPER AUX ANIMATIONS DE L'ÉCOLE DE BASKET ET DU CLUB

Réponse : C

Il ne peut pas y avoir reprise de dribble puisque le dribble n'a pas pris fin (Art. 24.1.2). Il n'y a pas non plus retour du ballon en zone arrière.

En effet, lorsque A2 dribble le ballon sur la ligne médiane, le ballon n'a jamais « touché ou été légalement touché par un attaquant ayant les deux pieds complètement en zone avant » (Art. 28.1.3).